

CONTRAT DE PRESTATION BON DE COMMANDE

NOM : **Prénom** :

agissant au nom de (Société, GAEC, EARL, SCEA ...) :

.....

Adresse

CP **Ville**

Tel **Port**

Fax **E.mail**

Numéro SIRET **Numéro PACAGE**

Passer commande auprès de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne pour la prestation :

PACK SECURITE 2017 : déclaration PAC informatisée et accompagnement administratif (cahier d'enregistrement fertilisation, registre phytosanitaire, cahier d'irrigation) avec en option le PPF (Plan Prévisionnel de Fumure)

Cocher la prestation choisie

Déclaration PAC informatique + traçabilité globale + PPF

Déclaration PAC informatique + PPF

Déclaration PAC informatique + traçabilité globale

560 euros HT + 6 € HT/ilot supplémentaire au-delà de 10 ilots

410 euros HT + 6 € HT/ilot supplémentaire au-delà de 10 ilots

310 euros HT + 6 € HT/ilot supplémentaire au-delà de 10 ilots

Voir le contenu au verso

Et autorise : la transmission du fichier RPG à la chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne

Modalités de paiement : Facturation et paiement en totalité à la fin de la prestation, à réception des travaux commandés

Documents préalables à fournir pour le démarrage de la prestation :

Fait à le

Nom et qualité du signataire

Signature,

Document réalisé en 3 exemplaires dont 2 à destination du client

Partie réservée à la Chambre d'agriculture

Prestation vérifiée conforme par rapport aux exigences du bon de commande et terminée le

Nom et visa du conseiller

Conditions générales de ventes disponible sur le GUIDE DES PRESTATIONS ou notre site internet: www.ca47.fr

PACK SÉCURITÉ

Pour vous faciliter la vie sur le réglementaire : PAC, traçabilité, PPF

VOS BESOINS

- RÉALISER la déclaration PAC, optimiser et optimiser les paiements PAC.
- ENREGISTRER vos pratiques de fertilisation, phytosanitaires et irrigation.
- avoir un conseiller qui vous accompagne et FACILITE vos démarches réglementaires.
- RÉALISER le PPF (Plan Prévisionnel de Fumure).

LE+

Un conseiller disponible qui réalise pour vous et avec vous toutes les obligations réglementaires. Remise du plan prévisionnel de fumure si vous optez pour la solution PPF.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE

DE LOT-ET-GARONNE

LE SERVICE

- DÉCLARATION PAC : mise à jour graphiquement des ilots et des parcelles, assolement, bandes tampons, calcul des superficies, modification des SNA (surfaces non agricoles), dépôt du dossier sur telepac.
- TRAÇABILITÉ GLOBALE : remplir le cahier d'enregistrement de la fertilisation, le registre phytosanitaire, le cahier d'irrigation.
- PLAN PRÉVISIONNEL DE FUMURE : analyser les besoins et établir une fertilisation équilibrée N,P,K de vos cultures, quantifier et valoriser les engrais de ferme.
- DURÉE ET MODALITÉ : 1 rendez-vous PAC et 1 rendez-vous traçabilité-enregistrement au bureau du conseiller.
- PUBLIC : Tous les agriculteurs. Vous devez disposer d'enregistrements de vos pratiques et de l'assolement de l'année précédente.

NOS ATOUTS

- Un dispositif de déclaration PAC efficace, une force d'accompagnement en cas de contrôle, et une connaissance pointue de la réglementation.
- Un conseil neutre et objectif.
- Une connaissance spécifique en agronomie.
- L'utilisation de méthodes, références et outils développés par les instituts techniques et de recherche, et validés, au niveau régional.

TARIF PAC + TRAÇABILITÉ

310 €* HT

*+ 6 € HT / ilot supplémentaire
> à 10 ilots pour la PAC

TARIF PAC + PPF

410 €* HT

au lieu de 460 €
*+ 6 € HT / ilot supplémentaire
> à 10 ilots pour la PAC

TARIF PAC + TRAÇABILITÉ + PPF

560 €* HT

au lieu de 610 €
*+ 6 € HT / ilot supplémentaire
> à 10 ilots pour la PAC

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE - Contact : Service Territoires
Tél : 05 53 77 83 09 - territoires@ca47.fr

www.ca47.fr

La Chambre d'agriculture de Lot-et-garonne est agréée pour le conseil à l'utilisation de produits phytosanitaires. N° d'agrément : AQ 01540

Conseils
et
Formations
agricoles

